

EXTRAIT DU REGISTRE DES DE DU CONSEIL MUNIC DE LA VILLE DE LIBO

Envoyé en préfecture le 18/02/2019 Reçu en préfecture le 18/02/2019 Affiché le

DE LA VILLE DE LIBO 4D 1033-213302433-20190215-DELIB19_02_021-DE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2019

19-02-021

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35 Date de convocation: 5 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents:

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère Municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent excusé:

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Catherine BERNADEAU), Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne VENAYRE), Jean-Philippe LE GAL (pouvoir à Val DUCLOS), Esther SCHREIBER (pouvoir à Sandy CHAUVEAU), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Gabi HOPER (pouvoir à Philippe BUISSON), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT LOCAL

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION CULTURE & COMPAGNIE POUR SA PARTICIPATION AUX ANIMATIONS DE NOËL 2018

La Ville de Libourne a participé à l'organisation des animations sur le territoire communal à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année, du 1 au 30 décembre 2018 avec l'implantation :

Place Decazes: d'une piste de luges, d'un parcours Baby Grimp,

<u>Esplanade François Mitterrand</u>: un manège écocitoyen <u>Place Abel Surchamp</u>: départ promenade en calèche

Rue Gambetta: la maison du père noël, un photomaton, et des animations annexes,

et l'organisation tous les week-ends de déambulation.

Ces actions ont contribué à dynamiser l'activité économique du centre-ville et d'une manière générale, celle de la ville en renforçant les animations ludiques et la convivialité des lieux.

Les bénévoles de Culture et Compagnie ont animé et encadré quotidiennement les animations et les installations mises en place par la ville de Libourne, du 7 au 30 décembre 2018.

lls ont également assuré le fonctionnement et l'entretien du matérie les flux sur les différents sites.

Envoyé en préfecture le 18/02/2019
Reçu en préfecture le 18/02/2019 GÉTÉ
Affiché le

L'association Culture & Compagnie a également animé « Les Olympiacies » - autour de la pisie de luge et du parcours Baby Grimp, le dimanche 9 décembre de 15h00 à 18h30.

Afin de fixer les modalités relatives à ce partenariat entre l'association Culture& Compagnie et la ville de Libourne, une convention de partenariat a été réalisée.

Le versement d'une subvention de 3000€ est également proposé.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal:

-confirme la bonne réalisation des actions précitées par l'association Culture et Compagnie au mois de décembre 2018

-approuve le projet de convention et le versement d'une subvention de 3000€ à l'association Culture& Compagnie

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Falt à Libourne

18 février 2019

Le Maire, Philippe BUISSON Pour expédit on conforme Philippe BUISSON, Maire de la VIII de Libourne